

éviter à leurs propriétaires les longues souffrances du rachat.

7.—Les restaurateurs à prix fixe—et autres clients non français, leurs champions vendent, pour bien leur persuader que nous sommes conquis de leur *selvage* à la mort. C'est ainsi qu'on arrive à la guerre sociale, les dissensions internationales, toutes ces prévisions qui ne sont plus de notre siècle. Amen.

QUEBEC:

VENDREDI, 10 MAI 1867.

A chacun son mérite.

Depuis que le soldat O'Hea a été décoré de la croix Victoria, en récompense de son acte de bravoure, le 9 juin dernier, il a circulé une rumeur dans la presse de cette ville, donnant à entendre que le soldat n'était pas le seul qui se fût signalé en cette circonstance.

Toutefois, avant de donner cours à cette nouvelle, nous avons voulu aller à la source et nous procurer tous les renseignements nécessaires, en pareil cas.

Après les recherches que nous avons faites, nous sommes maintenant convaincus qu'il n'y a pas eu qu'un seul héros, dans cette rencontre; mais que M. Albert Marquette, "Baggage-man" au service du Grand Tronc, ayant aperçu le char en feu, s'est empressé d'un saut, s'est procuré une clef, s'est introduit dans le char, et y est demeuré jusqu'à ce que le danger fut entièrement disparu.

Le fait, tel que nous le rapportons, est établi:

10 Par le témoignage de M. MacKie, l'agent de la station de Danville, qui était présent. C'est lui qui naturellement devait communiquer cette nouvelle au surintendant de la ligne... et il le fait, en disant: que le "Baggage-man" Marquette "mérite des éloges, et devrait être récompensé, pour son activité et sa conduite énergique, pour être entré dans le char "avec de l'eau, et y être demeuré jusqu'à ce que le danger fut entièrement disparu."

20 Par le témoignage de M. Brydges lui-même, qui, dix jours après, le 19, accorde à M. A. Marquette "la somme de dix piastres pour sa conduite brave et énergique, en éteignant le feu dans "un char contenant de la poudre à la "station de Danville." Voici les documents:

GRAND TRUNK RAILWAY.
Telegram from Danville Station, 9th June 1866, to A. S. MacBean, Point Lévy.

Car eleven twenty nine, 11 29, loaded with ammunition from Quebec, was on fire when it reached here, to day. Fortunately the fire was extinguished. Marquette, baggage man, deserves praise and should be rewarded for his activity, going into the car with water and remaining until there was no more danger. Contents transhipped into car sixteen forty six, 10 46, and forwarded by J. MacKie.

GRAND TRUNK RAILWAY.
Managing Director's Office,
Montreal, June 19th 1866.

Quebec District.
A reward of ten dollars has been given to A. Marquette, for his brave and energetic conduct in extinguishing a car on fire containing powder, at Danville.
[Issued by A. S. MacBean.]

C. J. Brydges,
Managing Director.

(Copy.)
Nous publions textuellement les deux documents, sans autres commentaires, laissant au lecteur à faire l'appréciation d'un si beau dévouement.

Quand on pense que le convoi où se trouvait la poudre contenait environ 250 éminés, que deux autres convois étaient arrêtés à Danville, dans le même temps, et qu'un grand nombre de spectateurs se trouvaient à la Station ou dans les maisons environnantes, on concevra peut-être l'étendue du dévouement de celui qui a bien voulu exposer sa vie pour sauver tant de vies et tant de propriétés. Pour nous, nous félicitons M. Marquette de son désintéressement et nous espérons qu'un si bel acte de notre jeune compatriote, ne restera pas sans récompense.

Nous aurions cru manquer à notre devoir journalistique, si, dans cette circonstance, nous n'avions pas rendu justice à la bravoure de ce jeune canadien français, en la faisant au moins connaître du public.

Dans un temps où nos compatriotes émigrent aux Etats-Unis, nous croyons que les paroles suivantes que nous lisons dans un des derniers numéros de l'Union de Paris ne manqueraient pas d'être utiles:

Un mot est douloureux et d'ostensible signification a échappé l'autre jour dans la réunion des ouvriers tisseurs. Comme on parlait de la menace de transporter "le travail" et les commandes à l'étranger, un orateur s'est écrié: Eh bien! nous le suivons! Nous aussi nous irons à l'étranger: le travail n'a pas de patrie!

Esprons qu'une pareille doctrine ne s'est fait jour que dans l'entraînement de la discussion et dans l'entraînement de la lutte: elle ne saurait être réfléchie et elle doit être dévouée.

Comment? "le travail n'a pas de patrie!" c'est-à-dire la nécessité de gagner son pain ou le désir d'augmenter son salaire, étouffent dans le cœur de l'ouvrier le sentiment sacré du devoir, l'attachement au sol natal, le dévouement à ce pays qui l'a vu naître, à cette société qui l'a élevé, qui le protège, qui lui garantit ses droits, qui lui assure, avec les avantages attachés à la qualité de citoyen, l'honneur de la nationalité!

Non, ce n'est pas possible. Celui qui a parlé de la sorte s'est déshonoré lui-même et a calomnié tous les travailleurs de France! Funeste effet de ces théories de "solidarité" universelle que nous signalons et que nous réprouvons avant-hier! Pour la révolution cosmopolite, le patriotisme n'existe plus! Il n'y a plus de nation, plus de patrie; il n'y a que des intérêts, le gain, le salaire; il n'y a que deux classes dans le monde, les hommes du travail, ceux qui ont que leurs bras et

mont, et d'adopter la résolution qu'ils viennent de décider à l'unanimité. Qu'ils essaient et ils s'en trouveront bien.

Ministre de l'Éducation

PAR L. P. TURCOTTE.

Nous avons lu avec plaisir l'article communiqué au Journal de Québec, faisant la critique de l'ouvrage de M. L. P. Turcotte, dont nous avons dit un mot, dans notre dernier numéro. Cette histoire mérite à plus d'un titre d'attirer l'attention publique, du même que l'auteur, lui-même, si l'on songe aux circonstances qui l'ont engagé à s'occuper de ce travail, à des droits à la sympathie et à l'intérêt de tous.

C'était, comme dit cette critique, pour ne pas tomber dans une fatigante oisiveté, durant une maladie de langueur qui l'empêchait de continuer son cours classique et de se livrer à toute autre occupation et qui le frappait d'infirmité pour le reste de ses jours, que M. Turcotte, peu fortuné d'ailleurs, conçut l'idée d'utiliser ses loisirs forcés, en écrivant une histoire de l'Éducation, son livre natal.

Comme il n'avait ni bibliothèque, ni les moyens d'acheter des livres pour y faire les recherches que nécessitait le travail qu'il avait en projet, il emprunta des livres partout où il put, et se servit de tout ce qui put lui tomber sous la main. Il mit à contribution les notes publiées sur l'Éducation, par MM. Bowen, Larue et autres écrivains. Il fit des recherches dans les archives des fabriques de l'île, recueillit de la bouche des anciens curés, des anecdotes et des récits d'événements arrivés dans l'île, se fit raconter par les anciens pilotes, l'histoire des naufrages nombreux qui ont si souvent affligé les paroisses de l'île d'Orléans.

Il put aussi avoir accès dans les archives publiques de Québec et dans les bibliothèques; il lui fut permis de visiter les manuscrits de famille, etc.

Tous se faisaient un plaisir de venir en aide au jeune historien dans sa tâche ardue entre prise dans des circonstances si propres à lui acquiescer la sympathie.

Enfin, il coordonna le tout, et grâce à ses labeurs, à ses recherches et à sa persévérance, il réussit, malgré son infirmité, (car il avait à se traîner péniblement avec l'aide de béquilles), à recueillir tout ce qu'il était possible de recueillir et à compléter un ouvrage qui est destiné à lui faire hautement honneur.

Pour ce qui est de nous, nous avons fait tout en notre pouvoir pour lui être utile et le favoriser dans la publication de son travail. Nous aimons, ici, à signaler un fait qui parle hautement en faveur de la modestie du jeune écrivain: c'est qu'il insistait fortement à ne pas donner son nom comme auteur de cette histoire, et que c'est nous qui l'avons engagé à le faire.

Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre aimeront à lire cet intéressant ouvrage et que M. Turcotte pourra ainsi recevoir une due récompense pour ses labeurs.

Assemblée du comité général de secours.
Mercredi, 8 h. P. M.

Le comité de secours aux incendies s'est réuni mercredi à 3 heures P. M. Présents: Le Recordeur au fauteuil, M. Vézina, général Cazeau, Rev. Dr. Cook, Rev. Messrs. Charest, Lefebvre, Méthot, Bonneau, Fothergill, Davis, et Housack, Messrs. C. St. Michel, O. Delany, Hall, G. H. Simard, M. St. Scott, R. Chambers, F. Kirouac, F. Fortin, N. Dion, Com. Hamel, W. Miller, W. Vennor, Com. Lemoussier, J. Lane, W. Housack, J. B. Forsyth, Dr. H. Blanchet, Dr. Dussault, D. Vézina, Dr. H. Blanchet et A. H. Scott.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées.

M. G. H. Simard mit devant le comité le rapport suivant:

Dr.
A montant reçu jusqu'à cette date \$375,91.26
Cr.
Par montant payé jusqu'à cette date conformément aux reçus cotés de N° 1 à 25, déposés sur la table.....\$355,991.26
Par montant déposé à la Banque Nationale.....\$10,254.37
En espèces.....9,459.35

19,713.72
Argent en main.....86.28
\$375,791.26
W. Housack, G. H. Simard, Trésoriers.

Quebec, 6 mai 1867.
Mr. H. St. Scott proposa alors, secondé par G. H. Simard, et il fut
Résolu:—Que le Pro-Maire soit autorisé à tirer sur G. Remondin, ser. trésorier honoraire, fonds de secours, Clydesdale Bank, Glasgow, la somme de £2,000 stg., et sur la London Commercial Bank, celle de £300, 18s. stg.

La motion de M. Huot pour accorder l'argent, par écrit, a été prise en considération et rejetée après une discussion prolongée, sur la division suivante:

Pour la motion de M. Huot:—Messrs. W. Vennor, Com. Lemoussier et le moteur.
Contre:—Rev. M. Charest, J. Lane, Ald. Hall, W. Miller, F. Fortin, F. Kirouac, Dr. Rinfret, O. Deslaurier, N. Dion, D. Vézina, G. Langlois, W. Roy, Rev. Messrs. Lefebvre, Méthot, Bonneau, Vicar-général Cazeau, Dr. H. Blanchet, Dr. Dussault, A. H. Verret, le Recordeur, Rev. Mr. Fothergill, Com. Hamel, St. Michel, J. A. Tapin, J. B. Forsyth, W. Housack et H. St. Scott.

M. P. G. Huot, M. P. P. proposa alors, secondé par le conseiller Lemoussier, "Que la balance de l'argent accordé aux propriétaires dont les maisons ont été brûlées dans l'incendie désastreux du 14 octobre dernier, soit livrée et payée à tous les propriétaires qui ont commencé à reconstruire, ou qui se sont procurés les matériaux nécessaires pour cet objet."

Après quelque discussion, la motion a été perdue sur la division suivante:

Pour la motion de M. Huot:—Dr. Rinfret, conseiller Lemoussier, R. Chambers, W. Vennor, J. A. Tapin, N. Dion et le moteur.
Contre:—Rev. M. Charest, Méthot, Bonneau, Vicar-général Cazeau, le Recordeur, MM. J. Lane, Ald. Hall, A. H. Verret, F. Kirouac, O. Deslaurier, D. Vézina, conseiller Langlois, W. Roy, Dr. H. Blanchet, Dr. Dussault, conseillers Hamel et St. Michel, J. B. Forsyth et H. St. Scott.

M. J. B. Forsyth proposa alors, secondé par le Grand vicar-général Cazeau et il fut
Résolu:—Que cette assemblée s'ajourne maintenant d'ici à un mois.

La Banque Nationale.
Lundi, le 6 du courant, à 3 heures P. M., la septième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale eut lieu dans les bureaux de la banque.

C. Delagrave, écuier, fut appelé à présider l'Assemblée, et T. H. Grant, écuier, fut prié d'agir comme secrétaire. Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs suivants furent élus unanimement scrutateurs, savoir: J. Walporet, écuier, L. Blouin, écuier, Elie Beaudet, écuier, L. W. Roy, écuier.

L'hon. L. Thibault, vice président de la Banque, fit lecture du rapport suivant:

Septième rapport annuel des Directeurs, aux actionnaires de la Banque Nationale.
Les Directeurs ont la satisfaction de rapporter que les opérations de la Banque Nationale, pendant l'année qui vient de finir, ont été prospères.

Cependant la diminution sensible de la circulation des billets, l'absence de plusieurs autres profits usuels, occasionnée par la passion de l'acte 29 et 30 Vict., ch. X, ainsi que la stagnation des affaires dans Québec, causée en grande partie par le ralentissement général dans la construction des navires, ont empêché la banque de faire des profits aussi considérables que la moyenne des années précédentes.

Dans le cours de l'année écoulée la banque de Londres (Bank of London) notre correspondant dans la métropole anglaise, s'est trouvée dans la pénible nécessité de suspendre ses paiements.

A cette occasion, vos directeurs sont heureux de constater que la Banque Nationale n'a eu d'autre désagrément à supporter que celui d'avoir tout naturellement à nommer à Londres de nouveaux agents et correspondants qui ont libéralement et généralement fait honneur aux responsabilités de l'institution.

Vos directeurs ont pu alors juger de la confiance et de l'estime dont jouit la Banque Nationale parmi les institutions monétaires de Québec et de Montréal, ainsi que parmi les amis privés qui ont cordialement offert leur aide respective.

Les directeurs profitent de la présente occasion pour réitérer les remerciements qu'ils ont déjà faits précédemment à ces divers amis et institutions pour l'offre de leur généreuse concours.

Il vous est déjà connu que "the National Bank of Scotland" à Londres "institution monétaire jouissant d'une très-haute réputation dans la Grande Bretagne, a été finalement choisie comme le correspondant officiel de la Banque Nationale."

Le "Ontario Bank" à Ottawa a aussi consenti à agir comme correspondant pour transiger les affaires de notre institution dans cette cité.

Comme d'habitude, les directeurs eux-mêmes se sont toujours fait un devoir de vérifier semi-annuellement les effets et valeurs dans les voûtes de la Banque, le caissier faisant lui-même régulièrement et fréquemment l'examen des valeurs entre les mains des comptables et autres officiers. Et vos directeurs sont heureux de dire, à la louange des officiers de la Banque, que le tout a toujours été trouvé parfaitement correct.

Comme l'appert par l'état ci-joint, les directeurs ont placé au crédit du fonds de réserve, après toutes dépenses payées et les deux dividendes semi-annuels de 4 p. 100 chaque, la somme de \$7,000,000 l'aisant au crédit de profits et pertes une somme de \$5,803,677 amplement suffisante pour rencontrer les pertes probables pour mauvaises dettes.

approuvée et passé unanimement. C'est à savoir:

Attendu que par l'acte d'incorporation de la Banque Nationale 22 Victoria, chapitre 103, section 14, il est décrété:

"Que les actionnaires pourront par un règlement approprier une somme d'argent pour rémunérer le président et les directeurs de leurs services comme tels, et les directeurs pourront se partager annuellement entre eux, suivant qu'ils le jugeront à propos."

Il est maintenant ordonné et statué qu'une somme de deux mille piastres soit appropriée chaque année sur les profits annuels de la Banque pour rémunérer le président et les directeurs de la dite Banque conformément à la section suscité de l'acte d'incorporation.

Pourvu que sur la dite somme de deux mille piastres il soit payé au président mille piastres, et que la balance, mille piastres, soit payée aux directeurs seulement, lorsqu'il y aura au crédit du fonds de réserve une somme d'au moins soixante-quinze mille piastres, et que quand pareille rémunération sera payée aux directeurs, elle se fera d'après leur assistance aux assemblées du Bureau.

Le dépouillement du scrutin démontre que les messieurs suivants, ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sont en conséquence élus directeurs savoir:

EUGÈNE CHIC, écuier,
L'hon. L. THIBAUT, écuier,
L'hon. U. J. TESSIER,
C. TETU, écuier,
O. ROBITAILLE, écuier, M. D.,
P. VALLEE, écuier,
A. JOSEPH, écuier,
C. DELAGRAVE, écuier, laise le fauteuil et y est complé par F. Walporet, écuier.

Proposé par Louis Blouin écuier, secondé par W. Housack, écuier:
"Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus à C. Delagrave, écuier, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée."

Proposé par l'hon. L. Thibault, secondé par O. Robitaille écuier:
"Que des remerciements soient offerts à M. le secrétaire de l'assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs pour les services qu'ils viennent de rendre."

Et l'assemblée s'ajourna.
Signé, C. DELAGRAVE, président,
T. H. GRANT, secrétaire.

Nous sommes forcés, faute d'espace, de remettre au prochain numéro plusieurs articles et correspondances qui eussent dû avoir place en celui-ci.

NOUVELLES EUROPEENNES.
(Par le câble transatlantique.)
La Russie concentre des forces en Pologne.—La conférence.—Nous des plénipotentiaires.—Les armements se continuent.—Crainte de guerre, etc., etc.

Londres, 8.—Des rapports de Varsovie mandent que le gouvernement Russe concentre des troupes et des munitions de guerre dans la Pologne.

La conférence des grandes puissances a commencé à 10 heures. Les représentants des puissances sont: Lord Stanley, président pour l'Angleterre; le prince de Tour-Auvergne, pour la France; le comte Bernstorff, pour la Prusse; le comte Apponyi, pour l'Autriche; le baron Brunnow, pour la Russie; le marquis Dazoglio, pour l'Italie; le baron de Ternow, pour le Luxembourg; M. Van de Weyer, pour la Belgique; le baron Bentinck, pour les Pays-Bas.

Les procédures seront tenues secrètes jusqu'à la clôture du congrès. L'on sait cependant que la France veut bien accepter la neutralisation du Luxembourg et la démolition de la forteresse de manière qu'elle ne soit plus une menace. Mais la Prusse n'est pas disposée à accéder à cela, à moins que les grandes puissances maintiennent représentées dans le congrès ne donnent une garantie du règlement de l'affaire; ce qui les engagerait à une guerre contre les desseins futurs d'agrandissement dans cette direction, soit de la part de la France, soit de celle de la Prusse.

L'Angleterre hésite à donner une telle garantie qui est en faveur de l'idée du peuple du Luxembourg pour une annexion à la Belgique.

Pendant ce temps là, les grands préparatifs de guerre se continuent des deux côtés. La France achète des armes en Angleterre et en Espagne, et les troupes prussiennes de l'armée régulière sont toutes prêtes à venir appuyer la garnison du Luxembourg.

Le comte de Bismarck a déclaré mardi, dans une conversation sur l'aspect des affaires, que la situation était plus sérieuse qu'on ne le croit, d'un autre côté, l'on voit aussi que la Russie joint le moment favorable pour s'agrandir du côté de l'Est et de la Pologne.

Il n'est craint que l'insuccès de la conférence n'ait pour résultat une guerre générale, en Europe, dans laquelle, chaque pays, s'occupant pour le moment de l'Allemagne, on de la position future du peuple du grand duché, l'efforce de servir ses desseins particuliers par la force des armes.

Londres, 9 mai.—Les demandes du cabinet prussien, au sujet du Luxembourg, prennent un ton menaçant.

St. Pétersbourg, 9 mai.—L'empereur Alexandre visitera Paris en juin prochain.

FAITS DIVERS.
LA PLUIE.—Évidemment, les cataractes célestes sont ouvertes, et aujourd'hui encore, qui est la septième journée depuis que la pluie est commencée, le temps ne paraît guère disposé à se mettre au beau. La plupart du temps, hier surtout, cette pluie a accompagné d'un fort vent, d'est qui augmentait les inconvénients causés par la pluie et le triste état des rues.

Le temps qui avait les proportions d'une tempête, nous a donné, hier, une marée qui a submergé la plupart des quais de la Basse-ville et de Lévis. Le village de Andersonville, sur la rivière St. Charles, était comme un milieu d'un lac.

Les rats des quais de la Basse-Ville ont été obligés de déguerpir et de fuir, de nouveau, devant l'inondation.

PREMIÈRE COMMUNION.—Hier matin à 8 heures, à la Cathédrale et à l'église Saint-Patrice, la cérémonie de la première communion.

M. Audet, curé de Québec, et M. Lepage donneront la communion aux enfants. Pendant la messe, M. l'abbé Cinq-Mars fit une touchante allocution aux jeunes communicants.

Voici le nombre des enfants admis pour la première fois à la table sainte.

A la Cathédrale.
Garçons.....137
Filles.....140

A Saint-Patrice.
Garçons.....162
Filles.....132

Total.....571

MORUE DE RIMOUSKI.—M. le Grand Vicar-général Lamoignon est parti mardi pour le nouveau Québec Rimouski. Il a été accompagné jusqu'au débarcadère par son frère l'hon. M. Languvin, un certain nombre de membres du clergé, et les élèves de l'école Normale.

LA CONFÉDÉRATION.—L'on pense que la proclamation de la Reine qui doit mettre en force la nouvelle constitution, sera émise au

commencement de juillet prochain. Lord Monck serait le vice-roi, ou nouveau gouverneur du nouveau dominion, avec un salaire de \$50,000.

MÉDECIN.—Nous apprenons avec plaisir que M. David Larue de cette ville, a obtenu le grade de Docteur en Médecine avec grande distinction, après avoir subi un brillant examen devant les professeurs de l'Université Laval.

Nous souhaitons à ce monsieur plein succès dans sa nouvelle carrière.

MARRAUX.—Nous apprenons avec plaisir que M. Fortunat Rouleau a été académicien de l'école Normale Laval, vient d'être admis à l'étude du droit, après un examen subi avec distinction.

Chambre des Notaires du district de Québec.—A une assemblée trimestrielle de la chambre des notaires de Québec, tenue le sixième jour d'août courant, à l'hôtel St. Georges, Jean Gosselin, Gabriel Lévesque, Diégo de Châteauguay, comte de Montmorency, Amable Philias Bouchard, du comté de Charlevoix, James Alfred Burke, de Québec et Elisée Noël, du comté de Lotbinière, ont été élus à la pratique de la profession de notaire dans et pour la Bas-Canada.

M. N. DAMEN LÉGARÉ,
Secrétaire C. N. Q.

Québec, 7 mai 1867.

DEMONSTRATION POPULAIRE.—Avant-hier, pendant que les membres du comité de secours délibéraient, 200 personnes environ, victimes de l'incendie du 14 octobre, se sont réunies en face de l'Hôtel de Ville, avec l'intention, sans doute, d'intimider ceux qui discutent la motion de M. Huot, et dans l'espérance d'amener un vote favorable. Tout s'est borné à des cris, car un nombre imposant d'hommes de police fut envoyé sur les lieux, et le rassemblement finit par se disperser.

LA PORTE HOPE.—La porte Hope a été close, hier, pour tout le temps que dureront les travaux nécessités par l'effondrement de la porte de la porte Hope.

INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL.—Il est réuni sur le point d'être affilié à l'Université Victoria de Cobourg, et constituera la faculté en loi de cette institution.

ENQUÊTE SUR L'EMPOISONNEMENT.—On dit qu'un nouveau empoisonnement vient d'être découvert à Joliette et que le Dr. Girwood de Montréal, a été mandé par le coronaire pour l'examen des viscères.

DETTE DES ETATS UNIS.—On écrit de Washington que, pendant le mois d'avril, la dette publique a été réduite de 5 à 6 millions. M. McCulloch espère, pour le 1er juin, arriver à une nouvelle diminution, ce qui, d'ailleurs, fait de l'incendie du Trésor, réduirait la dette publique à deux milliards et demi de dollars.

RECLAMATION AU BRÉSIL.—Le Brésil vient d'abolir partiellement l'esclavage. Tous les enfants issus d'esclaves seront à l'avenir libres à partir de leur naissance. Quant aux esclaves actuels, ils seront mis en liberté d'ici à vingt ans. C'est là un fait très important auquel tous les amis de l'humanité applaudiront. Le Brésil a une population d'une dizaine de millions d'âmes et est la puissance la plus considérable de l'Amérique après les Etats Unis.

NÉCROLOGIE.—Plusieurs journaux ont annoncé la mort de M. Charles Henri Moreau, à Coumourens, en France. Ce monsieur a résidé en cette ville en 1863 et 64 et y était bien connu. En 1865, il a publié à Montréal un petit journal illustré, "Le Perroquet", qui était devenu très populaire.

NOUVELLES MARITIMES.
—Un navire de 864 tonnes nommé *Le Rose*, marchand marin. Il a été construit sous la surveillance de Lloyd, pour une maison française.

—Le steamer *Rambert* est attendu de Montréal, aujourd'hui, avec trois barge à sa remorque.

—L'Advance, capitaine Simard, est parti dimanche matin pour remorquer les phares flottants jusque dans la Traversée et placer les bouées pour la saison. Le *Napoleon III*, capitaine Gourdau, est encore sur le chantier, à subir de grandes réparations. Ce dernier partira sous peu de jours pour aller dans le golfe porter les approvisionnements des phares.

—Trois steamers feront durant la saison le trajet entre Québec et le Saguenay, et arrêteront aux ports intermédiaires. Ce sont le *Magnet* le *Champion* et l'*Union*. Cette compétition aura pour effet de faire baisser le taux du fret et du passage.

—Il paraît que la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent a l'intention de faire voyager un vapeur entre le quai Saint-André et le quai de la compagnie à Lévis.

—Le bâtiment de guerre, *Voltaire*, qui est maintenant dans ce port doit se rendre ces jours-ci à Montréal, et y demeurer durant les mois d'été.

STEAMER LANCE.—Un magnifique steamer appelé *Laprairie*, a été lancé à Montréal hier. Il fera le service entre Montréal et Laprairie. Il a un vaste pont à été érigé pour le plus grand confort des visiteurs de la belle saison.

Par Télégraphe.
Pointe au Père, 9 mai.—Il fait un fort vent d'Est avec de la pluie. Le steamer *St. Laurent* est passé ici ce matin. Il y a de la brume sur la rivière. Aucun signal du *Lady Head*.

Pointe au Père, 9 mai.—Il a plu toute la journée, 5 vapeurs sont passés aujourd'hui; aucun signal du *Lady Head*, à 6 heures P. M.

COMMERCES.
—Montant perçu à la Douane, le 8 du courant, dans le port de Québec, \$1,981.26 et le 1,983.30.

MARCHE EN GROS.
Montreal, 9 mai 1867
Farine, par baril.—Extra sup, nominale, \$9.35 à \$9.40; extra \$9.30 à \$9.35; de 1re, \$9.25 à \$9.30; de 2e, \$9.20 à \$9.25; de 3e, \$9.15 à \$9.20; sup. de 1re de 100 lb, \$9.10 à \$9.15; sup. de 2e de 100 lb, \$9.05 à \$9.10; sup. de 3e de 100 lb, \$9.00 à \$9.05; sup. de 4e de 100 lb, \$8.95 à \$9.00; sup. de 5e de 100 lb, \$8.90 à \$8.95; sup. de 6e de 100 lb, \$8.85 à \$8.90; sup. de 7e de 100 lb, \$8.80 à \$8.85; sup. de 8e de 100 lb, \$8.75 à \$8.80; sup. de 9e de 100 lb, \$8.70 à \$8.75; sup. de 10e de 100 lb, \$8.65 à \$8.70; sup. de 11e de 100 lb, \$8.60 à \$8.65; sup. de 12e de 100 lb, \$8.55 à \$8.60; sup. de 13e de 100 lb, \$8.50 à \$8.55; sup. de 14e de 100 lb, \$8.45 à \$8.50; sup. de 15e de 100 lb, \$8.40 à \$8.45; sup. de 16e de 100 lb, \$8.35 à \$8.40; sup. de 17e de 100 lb, \$8.30 à \$8.35; sup. de 18e de 100 lb, \$8.25 à \$8.30; sup. de 19e de 100 lb, \$8.20 à \$8.25; sup. de 20e de 100 lb, \$8.15 à \$8.20; sup. de 21e de 100 lb, \$8.10 à \$8.15; sup. de 22e de 100 lb, \$8.05 à \$8.10; sup. de 23e de 100 lb, \$8.00 à \$8.05; sup. de 24e de 100 lb, \$7.95 à \$8.00; sup. de 25e de 100 lb, \$7.90 à \$7.95; sup. de 26e de 100 lb, \$7.85 à \$7.90; sup. de 27e de 100 lb, \$7.80 à \$7.85; sup. de 28e de 100 lb, \$7.75 à \$7.80; sup. de 29e de 100 lb, \$7.70 à \$7.75; sup. de 30e de 100 lb, \$7.65 à \$7.70; sup. de 31e de 100 lb, \$7.60 à \$7.65; sup. de 32e de 100 lb, \$7.55 à \$7.60; sup. de 33e de 100 lb, \$7.50 à \$7.55; sup. de 34e de 100 lb, \$7.45 à \$7.50; sup. de 35e de 100 lb, \$7.40 à \$7.45; sup. de 36e de 100 lb, \$7.35 à \$7.40; sup. de 37e de 100 lb, \$7.30 à \$7.35; sup. de 38e de 100 lb, \$

